

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025

A la suite d'une convocation du mardi 23 septembre 2025, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 29 septembre 2025 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : **30**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Grégoire LEININGER, Gilbert SCHUH, Laurent MENIERE, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Freddy LITTY, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Marc FRIEDRICH, Simone RAMSAIER, Ginette MAGRAS, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL, Jean-Luc JEHIN.

- Dont représentés par son suppléant :

Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA.

✓ Excusés ayant donné procuration : **5**

Madame, Messieurs René STEINER a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Roland ROTH, Dominique LIMBACH a donné procuration à Hubert BOURING, Bernard COLBUS a donné procuration à Ginette MAGRAS, Roselyne DA SOLLER a donné procuration à Philippe SCHUTZ.

✓ Excusés : **14**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Bernard TREUVELOT, Gabriel WALKOWIAK, Durkut CAN, Gabriel GLATH, Marc SENE, Jean-Paul TINNES, Emmanuel THIRY, Dominique SCHOULLER, André DUPPRE, Jean-Claude HUBERT, ROMANG Joël, Serge STEBLER, François GATTI.

✓ Absents : **6**

Mesdames, Messieurs, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Roland GLODEN, Bernard PETRY, Cathia HEIM, David SUCK

05. RESSOURCES HUMAINES

OBJET : CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Comité syndical,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer deux emplois d'adjoint technique à temps complet et un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Considérant que les postes suivants sont vacants :

- Un poste de Chauffeur polyvalent dans le service Apports volontaires ;
- Un poste de Conducteur d'engins à Méthavalor ;
- Un poste de Technicien de surface aux Services généraux.
- L'un de ces postes techniques est vacant à la suite d'une fin de CDD et l'autre à la suite d'une démission.

Ces postes étaient occupés par des salariés de droit privé, il s'agit donc de procéder à leur remplacement par des agents de droit public.

Le poste de technicien de surface, quant à lui, est une création de poste afin de mettre fin à des contrats de prestation de services externes.

Ainsi, il convient de créer deux postes d'adjoint technique et un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au tableau des effectifs.

Après avis des membres du Bureau et de la Commission finances lors de leur réunion du 15 septembre 2025 ;

ENTENDU le rapport du Président ROTH ;

Délibère par :

35 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

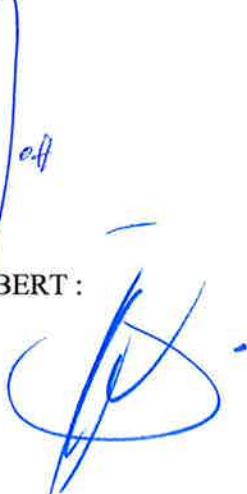
- De créer deux postes d'adjoint technique, à temps complet, et rémunérés selon la grille afférente au grade, à compter du 1^{er} octobre 2025,
- De créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet, et rémunéré selon la grille afférente au grade, à compter du 1^{er} octobre 2025,
- De fixer la durée de travail hebdomadaire à 35 heures pour les trois postes,
- D'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision, les crédits étant inscrits au budget 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 29 septembre 2025

Roland ROTH,
Président



e.H


Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

13 OCT. 2025